

DIRECTION
Administration - Rédaction
10, Rue Bertin, 10
MOULINS
TÉLÉPHONE : 88, 11-01
Chèques Postaux :
Clermont-Ferrand 51-61
R. C. Moulin 1385

LE PROGRÈS

DE L'ALLIER, DE LA NIÈVRE ET DE SAONE-ET-LOIRE

ABONNEMENTS : Allier et limitrophes : 3 mois 20 fr. ; 6 mois 36 fr. ; 1 an 68 fr.
Autres Départements : 3 mois 23 fr. ; 6 mois 41 fr. ; 1 an 72 fr. — ÉTRANGER, port en sus.

25 Centimes

25 Centimes

PUBLICITÉ
AGENCE HAVAS
37, Place d'Allier, MOULINS
Téléphone 6-37
Chèques Postaux :
Clermont-Ferrand 152-84
Pour la Publicité extra-régionale s'adresser à
L'Agence Havas
52, Rue de Richelieu - PARIS
et dans toutes ses Succursales

Le mouvement gréviste s'est accentué au cours de la journée d'hier

Cependant des accords sont intervenus dans quelques usines et notamment chez Renault



Le ravitaillement des ouvriers grévistes occupant les usines

L'extension du mouvement gréviste

Paris, 29 mai. — On pensait hier soir que le travail pourrait reprendre des aujourd'hui dans les usines de métallurgie occupées par les ouvriers. Mais la situation est inchangée et le mouvement s'est même étendu aux établissements Rosengart, boulevard de Picpus, à Chausson, à Asnières, et à la Société de Moutons.

Chez Citroën, la grève n'était que partielle. Les métallos ont débrayé ce matin.

Des piquets de grève veilleront à ce que le calme règne aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments.

On compte que près de 50.000 ouvriers et ouvrières sont, en ce moment, enfermés dans l'usine.

Paris, 29 mai. — Dans les usines de la région parisienne, et notamment aux établissements Renault, qui sont toujours occupés par les ouvriers, le calme le plus complet règne cet après-midi.

Il est par ailleurs vraisemblable que si un accord intervenait aujourd'hui, le travail ne serait repris, en raison de la semaine anglaise et des fêtes de Pentecôte que mardi matin.

On signale que dans la fin de la soirée, une grève a été déclarée aux usines de fonderie de précision de Nanterre (300 ouvriers) ainsi qu'à l'usine de radiateurs d'Aulnay-sous-Bois et enfin aux freins Westinghouse à Sevran.

UN ACCORD AUX USINES RENAULT

Paris, 29 mai. — La direction des Etablissements Renault, à Billancourt, nous a transmis ce matin, à 10 heures, le communiqué suivant :

« Aucun fait nouveau ne s'est produit au cours de la nuit à l'intérieur des usines. Aucune revendication n'a été présentée jusqu'à présent, et aucune délégation n'a été adressée à la direction qui, depuis l'origine du mouvement, n'a pas quitté les usines.

« Il semble qu'il ne se soit produit, à l'intérieur des ateliers, ni dégradation, ni violence.

« Les employés qui se sont présentés ce matin ont pu recueillir sans incident ».

UN ACCORD AUX USINES RENAULT

Paris, 29 mai. — On annonce à 18 heures 15 qu'un accord est intervenu entre la délégation ouvrière et le directeur des usines Renault.

Il a été entendu que les heures supplémentaires seront « supprimées » pendant la durée des négociations relatives au projet de contrat collectif.

Cependant, à titre exceptionnel, dans des cas d'extrême limite, des heures

supplémentaires pourront être demandées au personnel.

Les travaux en cours pour les vestiaires et les lavabos seront activement poursuivis.

La direction, dans un but d'apaisement, a accepté de donner satisfaction à la demande de réintégration de deux ouvriers.

Les ouvriers quitteront les usines dès la signature du présent accord. Le travail reprendra mardi 2 juin 1936, aux heures habituelles.

GREVE AUX CHANTIERS DE L'EXPOSITION DE 1937

Paris, 29 mai. — Le conflit qui a éclaté dans la métallurgie s'est étendu au bâtiment et, après le mouvement qui s'est déclaré parmi les ouvriers d'une entreprise travaillant au Trocadéro, le mouvement s'est étendu ce matin et a affecté plusieurs chantiers de l'Exposition de 1937.

Ce conflit a été examiné à la Bourse du Travail par les délégués qui ont envisagé la grève générale du Bâtiment pour le 30 juin.

La réunion à la Bourse du Travail

Paris, 29 mai. — Les délégués des usines en grève se sont réunis ce matin à la Bourse du Travail.

A l'issue de la réunion, qui a pris fin à midi, une note a été communiquée par laquelle les délégués, après avoir entendu les explications des militants du syndicat des métaux sur l'état du mouvement et les conversations avec le ministre du Travail, saluent les premiers succès obtenus par l'action des métallogistes, constatent avec satisfaction que le mouvement continue à s'élargir et se déclarent décidés à obtenir satisfaction quant au contrat collectif.

Les enregistrements commencent cet après-midi en vue de ce contrat. Ils décident en conséquence de réunir sans délai les ouvriers de chaque entreprise, pour envoyer des délégations à la Direction de chaque usine et discuter avec elles des conditions de la reprise du travail.

Cette reprise se fera sur des bases qui seraient déterminées par le contrat collectif, lequel devra avoir un effet rétroactif.

Les délégués décident que les pourparlers qui vont s'engager seront suivis au jour le jour par eux et que l'ensemble des métallogistes en seront informés.

Ils décident de poursuivre le développement de l'organisation syndicale dans toutes les entreprises, afin de pouvoir intervenir avec vigueur dans tous les cas nécessaires.

(LIRE LA SUITE EN 2^e PAGE)

En attendant l'avènement du Gouvernement de Front Populaire

Le Congrès National du Parti Socialiste va siéger pendant 4 jours

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE SE PRÉPARE

A l'Union Socialiste et Républicaine

À PROPOS DES COMITÉS LOCAUX DU RASSEMBLEMENT POPULAIRE

Paris, 29 mai. — De son petit congrès, l'Union Socialiste et Républicaine a tenu, hier soir, la seconde et dernière séance.

Après avoir entendu un compte rendu par M. Montagnon, des travaux du Comité de rassemblement du 14 juillet, un débat s'est institué en ce qui concerne la tendance des comités locaux de Rassemblement populaire, selon la formule préconisée par les communistes.

Au cours de cette discussion, ont pris la parole MM. Déat, Lucquet, Leenhardt, Gauthier, et enfin, Alexandre Varenne.

Ce dernier s'est montré partisan de la transformation des comités locaux. Finalement, la discussion a été close par le vote de la motion suivante, qui a été présentée par M. Marcel Déat : « L'Union Socialiste et Républicaine, attachée au maintien et au développement du Rassemblement populaire, mandate ses représentants au Comité central de Rassemblement pour qu'ils veillent à l'application stricte des statuts et pour qu'en particulier, les Comités locaux et régionaux soient composés des seules organisations régulièrement adhérentes et limitent leur action aux buts initialement sanctionnés par le Serment du 14 juillet.

« L'adhésion aux comités locaux et régionaux de Rassemblement Populaire ne doit, en aucun cas, gêner le développement des groupes et fédérations de l'Union, ni entraver la propagande qui lui est propre ».

Le Congrès national du parti socialiste

Paris, 29 mai. — Le Parti socialiste va tenir son 33^e Congrès national les 30, 31 mai, 1^{er} et 2 juin. Il siégera à Paris, au Gymnase Huyghens, dans cette même salle où, en 1932, au lendemain de la bataille électorale, eurent lieu les fameuses caisses qui fixèrent les conditions d'une collaboration gouvernementale avec le parti radical, conditions qui, le soir même, étaient repoussées par le Comité exécutif du Parti Radical au Palais de la Mutualité.

LES RAPPORTS STATUTAIRES

Le congrès socialiste, au cours de ses multiples séances, aura à approuver le rapport moral présenté par son secrétaire général, M. Paul Faure, le rapport administratif de M. J.-B. Séverac, secrétaire général adjoint, qui gèst l'examen de tous les faits et gestes du parti depuis le dernier congrès national qui se tenait il y a un an à Mulhouse.

Une des parties essentielles de ce rapport concerne les pourparlers engagés depuis juillet 1934 avec le parti communiste pour la réalisation de l'union de Boulogne, tenu en février, M. Léon Blum avait déjà saisi les délégués des textes élaborés et des abondantes discussions de la Commission d'unification.

Dans son rapport, M. Séverac donna « l'intensité » des lettres échangées depuis cette date avec le parti communiste, avec le souci évident de prouver que les délégués du parti socialiste à la commission ont fait, malgré maints obstacles, tous leurs efforts pour aboutir rapidement à la réalisation de l'unité.

L'étude se termine par un relevé des effectifs du Parti : 120.083 cotisants en 1935, contre 110.000 en 1934. Depuis le début de 1936, le nombre des adhésions nouvelles s'est sensiblement accru.

LE DEBAT POLITIQUE

Le congrès devra encore discuter les rapports sur le budget du parti, du conseil d'administration du « Populaire », des délégués de l'Internationale, et enfin du groupe socialiste au Parlement.

On prête à M. Marcel Pivert, leader de la tendance extrémiste, dite « gauche révolutionnaire », l'intention de combattre ces divers rapports. Ils n'en seront pas moins adoptés à une très grosse majorité.

L'ordre du jour, qui a été fixé par le congrès extraordinaire de Boulogne, porte encore : les questions indigènes en Afrique du Nord. Ce sera certainement l'occasion d'un débat qui prendra au moins une demi-journée. Et enfin : « situation politique et attitude du groupe parlementaire au lendemain des élections ». C'est évidemment à la discussion de ce dernier point de l'ordre du jour que le congrès consacra la plupart de ses séances au cours desquelles M. Léon Blum sera appelé à fournir des précisions sur le programme du futur gouvernement.

Les fédérations ont été déjà saisies de différentes motions qui sanctionneront le débat. Il y aura une motion Paul Faure-Séverac-Lebas, qui, enregistrant l'unité du parti déjà manifestée à deux reprises, par la Commission administrative permanente et par le Conseil National du 10 mai, de déléguer ses représentants au gouvernement, fait pleine confiance à M. Léon Blum.



M. Léon Blum a reçu une délégation des Services Publics comprenant : de g. à dr. : MM. Margelli, secrétaire du Syndicat du Personnel des Services Publics ; Rion, secrétaire général du Syndicat de la Police ; Etcheverry, et Lecomte. — En bas, à g. : M. Fie de la Commission des Assurances Sociales à la Chambre

Il y en a une autre de M. Zyromski, rédigée dans le même esprit, et une troisième de M. Marceau-Pivert, qui précise comment doit être constituée l'Union, ni entraver la propagande qui lui est propre.

Le congrès se terminera par la désignation des nouveaux organismes centraux qui, on le sait, sont élus à la proportionnelle, suivant le nombre de mandats recueillis par les diverses tendances sur les motions qui clôtureront le débat politique.

La rentrée parlementaire au Sénat

Paris, 29 mai. — On sait que la rentrée de la Haute-Assemblée est fixée au mardi 2 juin, au lendemain de la rentrée de la nouvelle Chambre.

L'ordre du jour de la séance, qui sera vraisemblablement fort courte, est particulièrement peu chargé.

Après l'éloge funèbre de M. Henry Chéron, sénateur du Calvados, décédé pendant l'intercession, qui prononcera le président, M. Jules Jeanneney, le Sénat aura à examiner trois textes déjà adoptés par la Chambre, qui n'offriront vraisemblablement pas matière à de longues discussions.

Le premier est une proposition relative à l'exercice des attributions notariales dans les postes diplomatiques. Le second est une proposition concernant la protection du cuir et la répression de la fraude dans la vente du cuir.

Le dernier, enfin, qui intéresse plus particulièrement la région parisienne, est un projet relatif à la situation, au regard de la législation du travail, des conducteurs de voitures publiques qui ne sont pas propriétaires de leur véhicule.

Une proposition d'intérêt général, déposée depuis plus de deux ans sur le bureau du Sénat par MM. Marcel Régnier et Mollat, et relative à l'assurance obligatoire des propriétaires de voitures automobiles, reste à discuter devant la Haute Assemblée.

Les incidents de Brest et de Toulon, ayant porté un coup grave au développement du Front populaire.

Les graves actuelles et la forme insupportable qu'elle prennent constituent également une menace sérieuse pour l'avenir du gouvernement Blum. Le chef du parti socialiste n'est pas sans doute le fidèle de ce rendre compte qu'il les pour le moins une maladresse.

Car enfin ceux qui ont de la mémoire (ils sont, il est vrai, assez rares) se souviennent d'un pays où les ouvriers grévistes occupaient les usines de la même façon que dans notre « banlieue rouge ».

Ce pays s'appelait l'Italie. Quelques semaines après, Mussolini prenait le pouvoir.

La leçon ne doit pas être perdue : les excès de ce genre procèdent toujours d'une réaction. Et la riposte dépasse souvent la mesure.

M. Blum doit bien prendre garde à ses débuts : s'il se laisse déborder par les éléments révolutionnaires, les jours de son cabinet sont comptés et le risque de tout importer.

Le Front populaire suppose chez les partis extrémistes la volonté d'accepter un programme restreint et d'abandonner leurs thèses et leurs théories pour une tâche limitée de défense républicaine.

C'est pour cela qu'ils ont réuni sur le nom de leurs candidats un nombre de voix qu'eux-mêmes n'osaient escompter. S'ils violent la trêve qu'ils avaient promis de s'imposer, ils commettront, en même temps qu'une malhonnêteté, une faute dont ils reconnaîtront vite l'étendue.

Après avoir longtemps effrayé le pays, les communistes étaient presque parvenus à le rassurer. Qu'ils se méfient : la peur qu'ils peuvent être tentés d'inspirer se retournerait contre eux.

Une délégation de l'Association des médecins socialistes, conduite par le Dr Amédée Guy, député de la Haute-Savoie (avec barbe) a été reçue par M. Léon Blum

A VICHY

Le 52^{me} Congrès National de la Ligue de l'Enseignement poursuit ses travaux

Quant aux relations avec la F.S.G.T., la Commission a souhaité qu'elles s'établissent cordiales de même qu'avec toutes les sociétés sportives ouvrières.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale de la Confédération est ouverte à l'Hôtel Radio, réservée aux membres du Conseil général et aux délégués des 85 Fédérations affiliées à la Ligue.

Après lecture de différents rapports et leur adoption, les élections au Conseil général ont eu lieu. Le tiers sortant des membres comportait 21 noms à élire. Ont été élus ou réélus :

Mlle Angles, MM. Blique, capitaine Edgard, Gallibert, Famin, Paul Gers, Giron, secrétaire de la Commission de défense laïque du S.N. des instituteurs, Mmes Grenébeau, Ballin, MM. Lapalche, Lebrun, Le Foyer, Gaston Martin, Docteur Marty, Anfos Martin, Marceau-Pivert, Jean Plot, Mme Rebour, secrétaire générale de l'Action laïque et démocratique des femmes, MM. Salles, Seguin, Soliel.

Succèsivement, les commissions générales des différentes sections de la Ligue ont fait adopter leur rapport particulier : M. Delarbre, pour l'Éducation physique (U.F.O.L.E.P.) ; Jattefaux, pour l'Éducation artistique (U.F.O.E.A.) ; Brenier, pour le Cinéma éducatif (U.F.O.C.E.L.) ; Mlle Gérard, pour les œuvres de vacances (U.F.O.V.A.L.) ; M. Cassonnet, pour les fêtes de la jeunesse.

Puis il fut donné lecture de la liste des lauréats des Bourses et Legs attribués cette année par la Ligue.

Le siège du prochain Congrès fut désigné à Versailles.

Au cours de ce Congrès de 1937, les questions mises spécialement à l'étude seront : « L'Éducation de la Confédération dans l'éducation physique, l'éducation civique de la jeunesse dans les œuvres périscolaires et post-scolaires ». Par ailleurs, il est entendu que la question de l'enfance malheureuse nécessiterait un nouvel examen.

Le président Brenier indique alors l'importante entrevue qu'il a eue avec les représentants du Front laïque, chez M. Léon Blum.

M. Brenier a exposé devant le futur président du Conseil, l'œuvre de la Ligue ainsi que les différentes mesures immédiates souhaitées : que l'éducation physique soit rattachée au ministère de l'Éducation nationale, que soit réalisée au plus tôt la prolongation de la scolarité, que les lois scolaires soient appliquées dans le plus bref délai dans les départements recouverts, et que de suite des œuvres laïques péri et post-scolaires soient créées avec le concours du gouvernement, que soit envisagée d'urgence la création d'un Commissariat général des loisirs de l'enfance scolaire et de la jeunesse, que les écoles et les œuvres soient équipées en appareils de cinéma, de T.S.F., en phonos et en disques.

A sa sortie, M. Jouhaux déclara qu'il était pleinement d'accord avec M. Blum.

Celui-ci reçut ensuite une délégation de la Confédération des Associations Agricoles qui précaisa les revendications du monde agricole.

M. Blum a reçu aussi des délégations de femmes appartenant aux partis de rassemblement populaire.

Paris, 29 mai. — M. Blum a reçu M. Grumbach et M. Jules Moch avant de recevoir la délégation du cartel central des services publics.

LA QUOTIDIENNE

Le bureau sortant fut ensuite réélu par acclamations.

Le président de la Ligue, restant M. Brenier, M. Truchet (Bouches-du-Rhône) remplace M. Estébe, décédé, comme vice-président ; M. Belliot (Seine-et-Oise) remplace M. Glay, comme secrétaire général ; M. Seguin devient secrétaire adjoint ; M. Aimor (Rhône) est adjoint au trésorier, M. Paul (Gers).

Les nouveaux administrateurs de la Confédération sont M. Candellier et Mme Mascart.

Le Conseil général désigne ensuite les délégués auprès de chacune des grandes sections de la Ligue.

SEANCE DES COMMISSIONS

La Commission de presse réunie sous la présidence de M. Belliot, envisage la rénovation et l'extension de la presse laïque de la Ligue. Des décisions essentielles furent prises.

La Commission des vœux, sous la présidence de M. Truchet, adopta des résolutions pour l'abrogation des décrets-lois frappant directement ou indirectement l'enseignement public, pour assurer la fréquentation scolaire pour l'application stricte de la loi Astier avec intervention efficace de l'inspection du travail, etc.

La Commission pour l'étude des questions relatives à l'enfance malheureuse, sous la présidence de Mlle Angles, entendit un remarquable exposé de Mme Lahy-Holbeck, sur la protection de l'enfant aux colonies, puis la Commission envisagea la création d'un organisme commun d'un organisme permanent où seraient associés docteurs, avocats, pédagogues ou chaque mère de famille trouverait renseignements et conseils.

Il sera proposé en séance plénière la Commission d'étude et de protection de l'enfance.

La Commission pour l'action laïque dans le domaine municipal, a poursuivi ses travaux. Des résolutions définitives ont été adoptées sur les différents points.

L'U.F.O.L.E.P. (Éducation physique), sous la présidence de M. Gornet, a spécialement demandé la création d'un organisme de l'éducation physique auprès du ministère de l'Éducation nationale, organisme qui sera assuré d'un concours entier de l'U.F.O.L.E.P. et du Syndicat national des instituteurs, pour une action d'ensemble appuyée sur l'école et la post-école.

P. J. R.

P. J. R.

P. J. R.

BON à détacher et à conserver

GRANDE
COMPÉTITION
du Journal
"LE PROGRÈS"
Bon N° 1



M. Costes, député communiste de Billancourt, s'entretient avec les grévistes, devant la porte des usines Farman